

EDITO

Le 15 octobre au matin, la nature s'est déchaînée sur notre territoire.

Mes pensées les plus chaleureuses s'adressent à toutes celles et à tous ceux qui ont été sinistrés.

Sans oublier ceux qui, à cause d'un accident de la vie, d'une maladie, de la perte d'un être cher, se trouvent aujourd'hui en difficulté.

Sans cesse, nous avons aujourd'hui et nous aurons demain, la nécessité absolue de renforcer ce lien si important de **SOLIDARITÉ** et d'**ATTENTION** envers les autres.

Lors de cet épisode d'inondation, les gestes des associations, des bénévoles, des agents communaux, des élus ont permis à chacun de retrouver l'énergie pour contenir ce flot de mauvaises nouvelles.

Que chacun trouve une fois de plus, mes remerciements pour le travail accompli et pour tous les gestes de **FRATERNITÉ** partagés.

Ces événements ne peuvent faire oublier toutes les réalisations qui ont vu le jour cette année 2018 et qui permettent d'améliorer le quotidien de chacun.

La nouvelle année 2019 qui arrive, apportera des opérations d'investissements importantes.

Tous ces investissements ont comme nous l'avons toujours pensé, un même sens :

Améliorer votre vie au quotidien, en respectant une gestion saine, sans surenchère dispendieuse.

2018 se termine et déjà s'ouvre une nouvelle année 2019 avec de nouveaux projets !

A l'occasion de ces fêtes de fin d'année, je vous souhaite en mon nom et celui de l'ensemble du Conseil Municipal de passer de très chaleureux moments de partage et de bonheur.

Le Maire, Jacques FABRE



Bonnes Fêtes
de fin d'années !

Le Maire et le Conseil Municipal

vous souhaitent d'excellentes

fêtes de fin d'année

■ COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE 1914-1918



Au son des marches militaires le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts.

De nombreux Barbairanais, les enfants des écoles, les enseignantes, les Anciens Combattants et l'ensemble du Conseil Municipal ont écouté la lecture du discours du Président de la République, retraçant ces années de guerre mais aussi un siècle d'armistice, d'hommage et de reconnaissance à tous ceux qui ont défendu la France jusqu'au sacrifice de leur vie.

Vigilance, tel est le sentiment que doit nous inspirer l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre. Ainsi serons-nous

dignes de la mémoire et du sacrifice qui nous ont permis d'être un peuple libre.

Minute de silence, dépôt de gerbe et de bouquets par les enfants avant que la Marseillaise et l'hymne Européen ne clôturent cette cérémonie.

Liste des Barbairanais Morts pour la France :

ABAD Edmond, BARRABES Séraphin, BARY Camille, BARY Pierre, BAYLE Jean, BENIT Adrien, BONHOURS Sylvain, BOYER Julien, BOYER Paul, CASSAING Henri, CATHARY Baptistin, ESQUIROL Edouard, GARCES Louis, JALABERT Henri, LIMOUSIS Jean, MAHOUX Joseph, MARTROU Léopold, POUJOL Emile, RAYNAUD Edmond, RAYNAUD Eugène, ROBERT Auguste, ROBERT François, SELARIES Frédéric, SIE Alexandre, SUBREVILLE Urbain, VERDIER Armand.

■ RÉUNION PUBLIQUE

Dans un souci d'information, la population a été invitée à une réunion publique le 09 novembre, Salle André Laborie.

Les inondations du 15 octobre, le projet éolien, l'installation des caméras de vidéo protection, l'avancement de la révision du PLU et la situation de la réfection de la route de Carcassonne ont été débattus.

Un vin d'honneur a clôturé cette réunion qui a été suivie par de nombreux habitants.



■ ACHAT NOUVEAU CAMION



Conséquence du sinistre du 15 octobre aux ateliers municipaux, la Dacia du service technique a été inondée et classée épave.

Nous avons fait l'achat d'un camion Hyundai d'occasion avec benne. 45000 kilomètres au prix de 10 000 € HT soit 12 000 € TTC. Véhicule acheté à l'entreprise Razous à TREBES.

Notre assurance nous a remboursé 6 000 € TTC du véhicule inondé.

Les services techniques ont dorénavant à leur disposition deux camions pour leurs travaux.

■ CONCERT DE LA FRATERNITÉ

Le samedi 1er décembre, c'est à l'initiative des associations du village, que l'harmonie de PUISSEGUIER CAPESTANG a donné un concert gratuit suivi d'un repas offert aux familles sinistrées.

Par solidarité la population s'est associée à cette manifestation qui a rassemblé plus de 200 personnes dans la salle André Laborie.

A noter le geste de solidarité de l'harmonie Héraultaise qui en plus d'avoir joué gratuitement a offert les amuse-bouche de l'apéritif et un don de 200 €.



Philippe CASTELL qui dirige cet ensemble musical a voulu, avec ses 40 musiciens, s'associer à cette chaîne d'union formée par fraternité suite aux événements du 15 octobre.

■ COUPE LOUBATIÈRE D'ECHECS

Le dimanche 14 octobre, a eu lieu une étape de la coupe Loubatière d'échecs Salle André Laborie. Une trentaine de joueurs se sont affrontés sur les échiquiers.

La journée s'est terminée par un goûter convivial.



CAMÉRAS DE VIDÉO PROTECTION

Après un riche et long débat et compte tenu d'une petite délinquance qui s'amplifiait, d'incivilités, d'insultes et de menaces sur de nombreuses personnes, le Conseil Municipal, dans sa grande majorité, a pris la décision de faire installer 8 caméras de vidéo protection.



Ces caméras sont louées pour une durée de 5 ans et seront, à l'issue de cette période, propriété de la commune.

Le prix de la location est financé en grande partie par une redevance supplémentaire perçue grâce à l'installation d'une troisième antenne téléphonique FREE.

Ces caméras sont installées à l'entrée du village côté cave coopérative, à l'angle de la place du 14 juillet, sur la façade de la bibliothèque Gaston Bonheur, sur l'église côtés est, sud et nord, au stade et enfin Place du Four.

Ces implantations ne sont pas dues au hasard. Ces endroits concentraient mécanique sauvage, détérioration du bien public et généraient des rassemblements qui entretenaient sur ces lieux une ambiance délétère.

Les images récupérées 24h sur 24h seront mises à disposition des forces de sécurité et pourront être utilisées dans le cadre de la loi.

1 Route de Carcassonne

2 Place du 14 Juillet et proximité des commerces

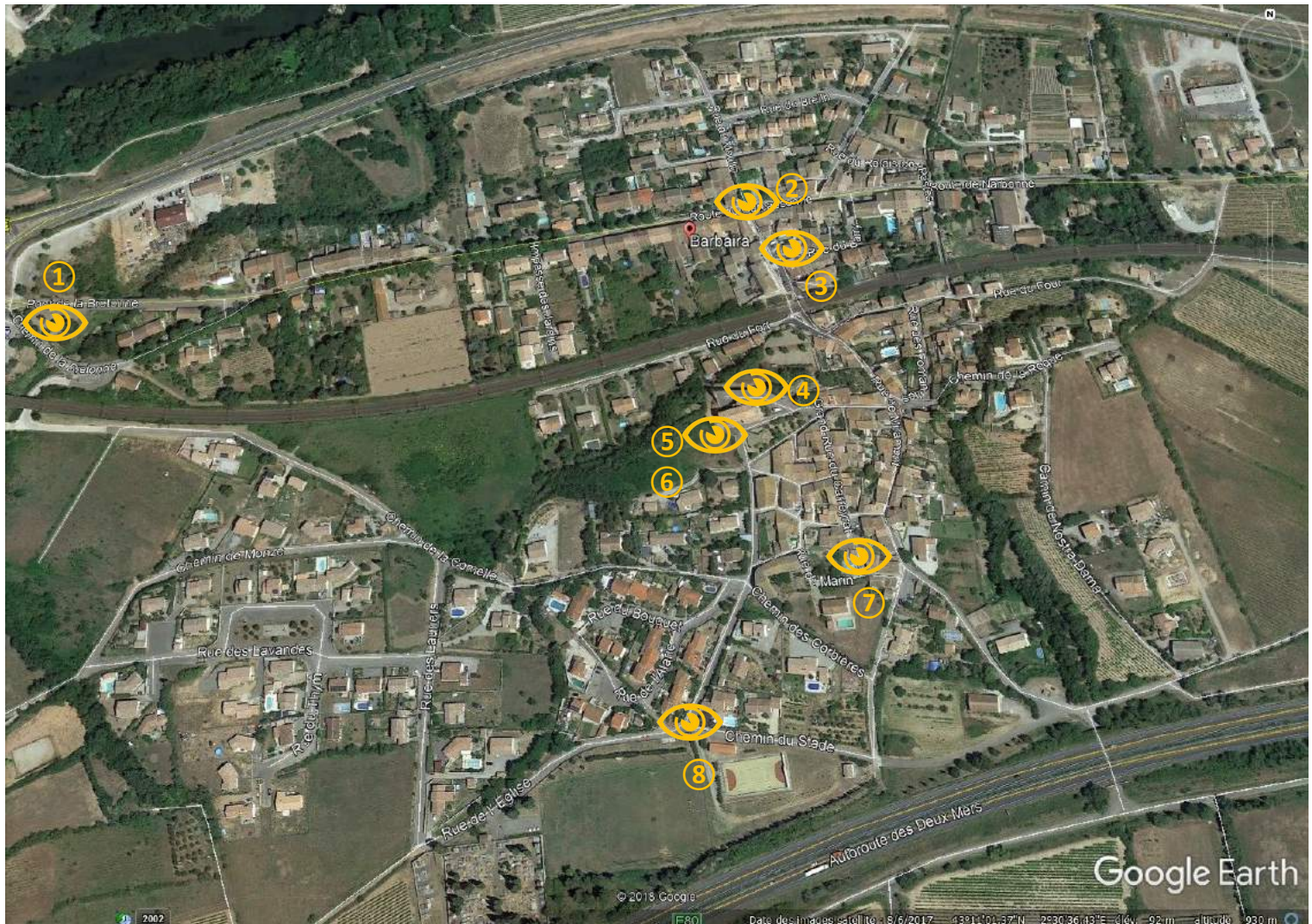
3 Rue de la Mairie

4 Place de l'Aïral

5 et 6 Rue de l'Eglise

7 Place du Four

8 Chemin du Stade



■ FOURRIÈRE MUNICIPALE



Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie et d'échange dans Barbaira, nous avons signé une convention de fourrière avec le Garage de l'Alaric afin de faire évacuer les épaves et les véhicules gênants, dans le respect de la réglementation en vigueur.

■ ÉCLAIRAGE CHEMIN DE MONZE

Cette rue était depuis trop longtemps restée sans éclairage public. Cette période est révolue. Depuis le mardi 27 novembre 2018, 8 candélabres éclairent le chemin de Monze à la grande satisfaction des riverains.



■ PROJET EOLIEN



C'est une victoire pour le collectif VENT DEBOUT et son Président Christian TAILLEFER ainsi que pour la majorité de la population. Le 26 septembre 2018 le Préfet de l'Aude, Alain THIRION, a, comme il nous l'avait promis, signé un arrêté avec avis défavorable sur le projet d'installation de 7 éoliennes dans la plaine de Barbaira.

Ce refus des services de l'Etat stipule que ce projet ne comporte aucun intérêt collectif pour Barbaira.

■ TRAVAUX ROUTE DE CARCASSONNE



Ces travaux devaient commencer début septembre mais une loi a été promulguée au Journal Officiel courant 2018 nous obligeant à déposer un permis d'aménagement paysager sur cet axe de circulation.

Ce document rédigé est à l'instruction dans les services de l'urbanisme de Carcassonne Agglo et aux services des Bâtiments de France.

Une fois ces autorisations accordées ainsi que la réalisation des travaux d'acheminement des réseaux de la fibre, le chantier pourra débuter.

■ DÉGÂTS SUITE AUX INONDATIONS

L'Agence Technique Départementale nous a assistés pour chiffrer les dégâts non assurables sur la voirie communale.

Le bilan est conséquent et nous attendons le retour des demandes de subvention qui ont été déposées pour prioriser les travaux de remise en état.

Concernant la route du Beauvoir, les discussions sont menées avec le Département et les services de l'Etat pour définir l'avenir de cet axe routier.

Liste des Chemins endommagés :

Chemin bordure d'autoroute, Chemin de la Pomme, Rue du Four, Chemin de la Bretonne, Chemin de la Comelle, Chemin de la Tuilerie, Chemin des Côtes, Chemin du Four à chaux, Chemin de la Plaine, Chemin de la Peillère, Chemin de Monze, Chemin de l'ancienne STEP, Chemin du Tonkin.

Liste des Pistes forestières endommagées :

Piste de Miramont, Chemin des Ruines de Miramont, Piste du Bidon, Piste du Pylône, Piste du Champ du Sable

■ LE ROCK'N ROLL DU PÈRE NOËL



Vendredi 30 novembre, le marché de Noël organisé par l'équipe enseignante avec le soutien des parents bénévoles, a connu un franc succès grâce à la vente d'objets réalisés en classe par les enfants. Une « hotte » offerte par l'Association les Petits Cartables de Barbaira a également été mise en jeu.

Puis, les enfants ont chanté devant l'école « le rock'n roll du père Noël » sous la houlette de la maîtresse Diana Fakh.



1) Urbanisme :



Monsieur le Préfet de l'Aude a pris un certain nombre de mesures concernant l'urbanisme sur les communes classées en catastrophe naturelle applicables immédiatement. Ces mesures concernent la révision du PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations), les reconstructions, les nouvelles constructions (bâtiments, clôtures...).

Cette circulaire est consultable en mairie.

2) Consommation d'eau :



Les sinistrés qui constatent une surconsommation d'eau due au nettoyage, sur leur dernière facture, doivent se rapprocher du secrétariat de la mairie.

Une étude basée sur la consommation d'eau des trois dernières années sera effectuée par le service facturation de Carcassonne Agglo et pourra déboucher sur une prise en charge de ce surplus de consommation.

3) Chemin du Beauvoir RD 457 :



Les travaux ont été confiés par le Conseil Départemental à l'entreprise CAZAL. Ils devraient débuter début 2019.

La durée des travaux est estimée à 3 semaines.

INFORMATION MAIRIE

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019



Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans la commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget de la commune, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

Le recensement sur la commune de Barbaira aura lieu en 2019. Un agent recenseur se présentera chez vous entre le 17 janvier et le 16 février 2019 et vous remettra les questionnaires à remplir.

Les agents recenseurs ont été nommés lors de la séance du conseil municipal du 13 décembre 2018. Il s'agit d'Amélie OUSTRIC pour le bas du village et d'Anaïs BERTRAND pour le haut du village.

Un peu d'histoire locale par Jean-Noël LAFFONT :

LE CHEMIN DE FER : ligne de Toulouse à Sète

Les plans furent établis en 1885 et la construction dura deux ans. La ligne fut ouverte au trafic en 1887. Lors de l'inauguration, la population fut invitée pour le passage du premier train à vapeur, mais par crainte tous les habitants se sont rendus sur le fort pour voir passer le train. La ligne fut électrifiée en 1934.

La gare de Floure-Barbaira fut construite à 1km du village sur le territoire de Floure. Elle desservait les deux villages avant la construction de la gare de Barbaira en 1950. Le trafic des voyageurs sur la commune était important jusqu'à la fin des années 60. En moyenne 6 trains de voyageurs par jour entre Narbonne et Carcassonne s'arrêtaient en gare. Le samedi à 13h00, le quai était rempli de personnes qui allaient à Carcassonne faire les courses ou au cinéma.

La gare était très animée au début des vendanges car le soir à 20h00 tous les habitants attendaient le train en provenance de Narbonne et les vendangeurs venus d'Espagne.

Le dernier train de voyageurs s'arrêta à Barbaira le 30 novembre 1971. A partir de cette date, la gare fut fermée au public.



ETAT CIVIL :

Naissances :

Eva née le 12 août 2018, fille de Cindy POLLICE et Albéric RIEU

Elly née le 28 octobre 2018, fille de PASTRE Pauline



Gabriel né le 1er septembre 2018 fils de Cynthia DOUVIER et Guillaume GERARD

Mariage :

Martine MEERT et Gilbert TURRI, mariés le 06 septembre 2018



Décès:



René GENTET, décédé le 16 juillet 2018

Lucette FAGES née GUILHAUMON décédée le 7 novembre 2018

Fernand ARNAUD décédé le 17 novembre 2018

André GAUTIE décédé le 27 novembre 2018